



Candidature à l'organisation d'un congrès de la Société de Biomécanique

Nota Bene : Les organisateur(trice)s devront être membres de la Société de Biomécanique.

Le dossier de la ville candidate présentera

- Les différents laboratoires de la ville dont une partie des activités scientifiques est liée aux recherches en Biomécanique. Il sera souhaitable que ces laboratoires soient tous impliqués dans l'organisation. Les thématiques couvertes devront être précisées.
- La composition envisagée du comité d'organisation, l'appartenance de ses membres aux laboratoires précités et les possibles fonctions de chacun de ces membres.
- Le choix du lieu du congrès, les possibilités d'accueil et de dates de tenue du congrès liés à ce lieu.
- Les événements sociaux envisagés ainsi que le lieu du dîner de gala.
- Les facilités de transport et d'accueil hôtelier.
- Les possibles soutiens institutionnels et financiers envisagés.
- Toutes idées et/ou concepts qui donneraient une particularité au congrès. Des actions spécifiques envers les étudiants, les pays émergents, le respect de la parité dans les différents comités, le respect de l'environnement, ...pourraient être notamment envisagées.

Le dossier de candidature ne devra pas dépasser 8 pages et la candidature devra être transmise au moins deux ans avant l'année souhaitée au Secrétaire Général de la Société de Biomécanique.

Le comité d'organisation de la ville lauréate présentera au conseil d'administration de la Société de Biomécanique un rétro-planning un an avant la date du congrès.